

Communication COVID-19



DESTINATAIRES : À tous les médecins, les gestionnaires, les coordonnateurs d'activités, les professionnels et les équipes de soins de l'Hôtel-Dieu de Lévis

DATE : Le 20 juillet 2021

OBJET : Admission de la clientèle COVID hospitalisée à l'unité de chirurgie (9000) et à l'unité de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Dans un contexte épidémiologique favorable, le MSSS ainsi que l'INSPQ approuvent les admissions de la clientèle COVID + à l'extérieur des unités de soins dédiés. L'Hôtel-Dieu de Lévis demeure le centre désigné COVID + pour la région de Chaudière-Appalaches pour le moment.

Pour assurer la sécurité des usagers et des employés, diverses directives doivent être respectées :

- Les chambres ciblées pour les admissions sont :
Unité de chirurgie : en ordre, chambre 921, chambre 922 et la chambre 920.
Unité de psychiatrie : chambre 158.1.
- Lorsque 5 usagers COVID + sont présents dans les chambres ciblées de l'unité de chirurgie, l'unité médecine COVID au 5^e étage sera ouverte et les usagers seront transférés.
- La chambre 921 est à pression négative pour la clientèle qui requiert des IMGA. Advenant que l'utilisateur soit admis par la psychiatrie, des intervenants viendront offrir l'expertise nécessaire pour répondre aux besoins requis.
- Les intervenants (personnel soignant, professionnel, équipe médicale, etc.) donnant des soins ou des services auprès des usagers **ne sont plus dédiés** à la clientèle COVID +.
- Le nombre d'intervenants doit être limité comme pour tout type d'isolement.
- Les intervenants qui rentrent dans la chambre des usagers COVID + doivent avoir un Fit-Test à jour et avoir suivi les formations vidéo PCI (<https://www.ciassca.com/covid-19-personnel/documents-outils-affiches-et-videos>).

- Les intervenants qui rentrent dans la chambre des usagers COVID + **n'ayant pas** une couverture vaccinale complète (2 doses ou 1 dose et ayant fait la COVID) devront suivre le protocole de dépistage (référence : https://www.ciassca.com/clients/CISSSCA/CISSSS/COVID-19/Gestionnaires/NS_Recommandations_travailleurs_passage_entre_zones_V2021-07-16.pdf)
- L'équipe de PCI s'assurera du respect des mesures et sera en support aux équipes.
- Les visiteurs doivent porter le masque *Médicom* (le Fit-Test n'est pas requis), ainsi que l'EPI complet avant d'entrer dans la chambre. Les visiteurs doivent respecter les directives du personnel sur place.

Cette pratique sera en vigueur au sein de l'Hôtel-Dieu de Lévis à compter du 19 juillet 2021.

Nous vous remercions de votre collaboration.

« *Signature autorisée* »

Liliane Bernier
Directrice des soins infirmiers

« *Signature autorisée* »

Michel Laroche
Directeur du programme en santé mentale et
dépendance

« *Signature autorisée* »

Catherine Roy
Chef de la prévention et contrôle des infections

« *Signature autorisée* »

D^r Jean Lapointe
Directeur adjoint services professionnels (médecins)

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger